

VISITE DU SITE OLAC

LYON 17 & 18 FEVRIER 2015

RESEAU PACA 21



■ COMPTE-RENDU DE LA VISTE

PRESENTS

- **Danielle MILON**, Maire de Cassis, Présidente Réseau PACA 21
- **Marc LAFAURIE**, Président honoraire Réseau PACA 21
- **Emmanuel DELMOTTE**, Trésorier Réseau PACA 21, Maire de Châteauneuf
- **Christian GORACCI**, 2ème Adjoint au Maire de Châteauneuf, délégué aux finances
- **Emile BEZZONE**, 1er Adjoint au Maire de Châteauneuf, délégué aux travaux
- **Marc de CANEVA**, Adjoint au Maire de Cassis, délégué à l'environnement
- **Paul GAMBI**, Chef de Service Environnement Urbain, Ville de Cassis
- **Stéphane VIAL**, Adjoint au Maire de Sérignan-du-Comtat
- **Alban DUMAS**, Adjoint au Maire Sérignan-du-Comtat
- **Guy MOUREAU**, Maire d'Entraigues-sur-la Sorgue, Vice-Président du Grand Avignon, Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
- **Pascale VAILLANT**, Secrétaire Générale du Réseau PACA 21, Adjointe au Maire de Cannes, Conseillère communautaire à la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
- **Franck LIANGE**, Directeur Service Environnement Mairie de Cannes
- **Patrick GARNIER**, Service éclairage public, Ville des Pennes Mirabeau
- **Philippe de MONTLUEL**, élu commune de Puyloublier
- **Romain BUCHAUT**, 1^{er} adjoint au maire de Saint-Paul lez Durance
- **André GOMEZ**, 3ème adjoint au maire de Saint-Paul lez Durance
- **Joanna MARTIN**, Assistante Groupe Médias Marseille
- **Marc POGGIALE**, Directeur adjoint Groupe Médias Marseille

■ QU'EST-CE QUE LE SITE OLAC ?

Créé en 1996 OLAC (Outdoor Lighting Application Center) est un site de démonstration unique au monde sur l'éclairage public. Un vrai laboratoire pour mieux appréhender les effets lumières et découvrir toutes les solutions d'éclairage durable pour application d'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PARTICULARITES DE CE SITE ?

Dans cet espace de plus de 5 hectares Philips a construit un centre de démonstration grandeur nature constitué d'une route de 250m, d'un quartier résidentiel et d'un centre-ville historique. Le site réservé uniquement aux professionnels (collectivités, responsables techniques, entrepreneurs) accueille plus de 3.000 visiteurs par an venus de tous les continents. Il vise à promouvoir et encourager la réduction des dépenses énergétiques en utilisant les dernières technologies et solutions adaptées aux besoins spécifiques.



■ OBJECTIFS DE LA VISITE

« Voir, ressentir et vivre » voilà les concepts essentiels de ce centre novateur dont le rôle est de visualiser les derniers développements et les solutions les mieux adaptées pour créer des villes durables.

Les différentes simulations présentées « in situ » montrent les réalités d'aujourd'hui en matière de technologie et de savoir-faire dans le domaine de l'éclairage. L'objectif est de sensibiliser, aider et encourager les collectivités à réduire leur consommation énergétique et à respecter les accords environnementaux tels que le Grenelle de l'Environnement tout en améliorant la qualité de vie dans les villes.



■ DEROULEMENT DE LA VISITE

Le site OLAC se compose d'un bâtiment principal avec des salles d'observation donnant sur 3 zones extérieures de démonstration :

1. LA ZONE ROUTE

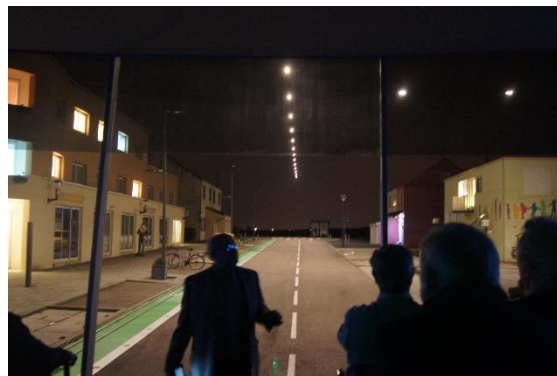
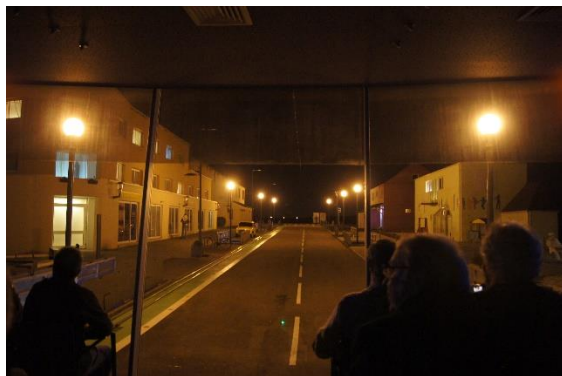
Plusieurs démonstrations ont permis d'apprécier la variation de visibilité des différents usagers de la route ou des obstacles en fonction de divers types de luminaires, des distances entre eux, des hauteurs. L'objectif étant de démontrer l'importance de la gestion de l'éclairage et de sa bonne application, par un niveau de lumière parfaitement adapté, au bon endroit et au bon moment, en fonction des paramètres extérieurs tels que le volume du trafic, la luminosité ambiante ou la météo.



Il a été démontré que la lumière blanche de haute qualité offre de nombreux avantages par rapport à la lumière jaune. Par exemple, l'ambiance est perçue comme étant plus lumineuse et les couleurs semblent plus naturelles. Elle permet de distinguer et d'identifier plus facilement les obstacles. Cette lumière blanche peut transformer sur un plan esthétique, sur le plan de la sécurité et de l'efficacité énergétique. Elle constitue la solution verte pour les installations extérieures. Elle permet, en effet, de réaliser d'importantes économies, par exemple dans les nouvelles installations la distance qui sépare les luminaires peut être rallongée. De même il est possible, en cas de rénovation de réduire la hauteur de montage ou d'installer les lampes de puissance inférieure.

2. LE QUARTIER RESIDENTIEL

Ce lieu de vie constitué d'une rue bordée de façades, d'une piste cyclable, d'une terrasse de café et d'un jardin tend à démontrer que l'éclairage résidentiel ne se cantonne plus dans son rôle purement fonctionnel, il ne doit pas seulement éclairer la voie sur laquelle circulent librement les automobilistes, les cyclistes et les piétons, il doit prendre en compte la sécurité et la sûreté tout en restant accueillant et attrayant. Plusieurs options en matière de gestion de l'énergie ont pu être observées, allant de l'éclairage intelligent activé par le mouvement à des solutions d'éclairage flexible qui s'adapte au fil de la nuit.



3. LE CENTRE-VILLE

La zone se présente sous la forme reconstituée d'une place, des bâtiments publics, d'une statue, une fontaine, un centre ancien avec des commerces et un café.

Les démonstrations de différents jeux de lumières ont prouvé que l'éclairage permet de créer des ambiances pouvant rendre un lieu chaleureux et accueillant. Des produits d'éclairage personnalisés peuvent non seulement embellir un élément architectural mais lui donner une identité souhaitée (galerie, piscine, cinéma, ...)

L'éclairage joue un rôle majeur dans la perception qu'ont les citoyens de leur ville. Il n'est plus simplement axé sur la fonctionnalité et la sécurité, mais doit aussi être agréable, convivial et durable. Il faut donc savoir rendre la ville accueillante et attractive pour que la vie sociale puisse s'exprimer.

